

MOTION PROPOSÉE AU CONSEIL D'INSTITUT LE 1^{er} FÉVRIER 2021

Dans une motion approuvée par les personnels et étudiant·e·s de l'INSPÉ, le 9 janvier 2020, nous, responsables de parcours et de sites à l'INSPÉ de Franche-Comté, avions exprimé nos fortes réticences à l'égard de la réforme de l'offre de formation en cours. Nous continuons d'affirmer notre ferme opposition à cette réforme.

Dans cette même motion, nous demandions davantage d'écoute et de concertation. Bien que des réunions de travail et d'échange aient été entre-temps mises en place, nous gardons de ces réunions virtuelles l'impression vive d'être écouté·e·s mais pas entendu·e·s.

Vu le cadre imposé par le Ministère de l'Éducation Nationale et ses conséquences assurément délétères sur la formation des enseignant·e·s et des CPE, vu les conditions de travail dans lesquelles se fait l'élaboration des maquettes (manque d'éléments de réponse, crise sanitaire, etc.), nous souhaitons informer les membres du Conseil d'Institut que nous désapprouvons l'offre de formation INSPÉ 2021 telle qu'elle leur est présentée le 1^{er} février 2021.

Sachant que jusqu'au 19 mars (date annoncée par la direction) il incombera aux équipes pédagogiques de décliner et/ou d'adapter cette offre, nous annonçons que nous ne nous prêterons pas à cet exercice, au cas où nos revendications ne seraient pas davantage entendues.

22 POUR
1 CONTRE
4 ABSTENTIONS

Cette motion bénéficie du soutien du service scolarité dans son ensemble.